



Fin de cdd dans 8 jour prise de congés forcés

Par **ebugs**, le **23/06/2009** à **17:28**

Bonjour,

je m'excuse par avance, risque d'être très mal polie envers mon super patron.

Voilà, cette tête de courge m'a embauché il y a 4 mois en cdd.

il l'a renouvelé déjà 3 fois.

il a décidé qu'avec la crise, il ne pouvait plus m'avoir comme employé.

de plus dans 8 jours mon contrat se termine, il a décidé de me mettre en congé forcé pour finir le contrat. A-t-il le droit de faire ça. de plus il me l'a dit à l'oral et pas d'écrit.

est-ce que je peux l'emmerder. quel sont mes recours